



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

Demande de financement pour la DUP des forages de Chey et Chat-Pendu

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040038

Administration Générale

Demande de financement pour la DUP des forages de Chey et Chat-Pendu

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la volonté de sécuriser l'alimentation en eau de la Ville de Niort, l'instauration de périmètres de protection sur les ressources de secours de Niort (les forages dits de Chey et Chat-Pendu) est une obligation.

Outre les études préliminaires, la procédure complète comporte la rémunération d'un hydrogéologue agréé, du commissaire enquêteur, les frais d'enquête et d'inscription aux hypothèques et la parution des différents avis...

Cette démarche est susceptible de financement par l'Agence de l'Eau.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou son Adjointe Déléguée à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne un financement au taux le plus avantageux pour les études préliminaires et la totalité de la procédure de déclaration d'utilité publique des forages de secours de Chey et Chat-Pendu.
- autoriser Monsieur le Maire ou son Adjointe Déléguée à signer tout document relatif à cette affaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)